

## Compte-rendu – Réunion 2017-6 Comité de déontologie

*Lundi 27 novembre 2017  
France Assos Santé, 13h30 - 17h00  
10, Villa Bosquet - 75007 Paris*

### ***Etaient présents :***

- Dominique THOUVENIN, Présidente
- Claude HURIET, personne qualifiée
- Sabine BRESSON, CNAFC
- Marie-Solange JULIA, AVIAM
- Jean-Yves MENER, UNAFAM
- Tristan BERGER, chargé de mission

### ***Est excusé :***

- Marc RESCHE, AFDOC

### ***Documents fournis :***

- La proposition de compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2017 ;
- Le projet de texte de présentation de l'activité du Comité de déontologie ;
- La proposition de rapport 2017-2 d'analyse et de comparaison des textes organisant l'activité du Comité de déontologie ;
- Le projet de rapport annuel d'activité du Comité de déontologie.

### **1. Discussion et adoption des documents présentés**

Le compte-rendu a été présenté au Comité de déontologie, et adopté à l'unanimité de ses membres. À cette occasion, la Présidente a rappelé qu'elle consacre une journée et demi par semaine au Comité et qu'elle souhaite que ce dernier puisse travailler dans des conditions normales.

Le projet de texte de présentation de l'activité du Comité de déontologie et la proposition de rapport 2017-2 d'analyse et de comparaison des textes organisant l'activité du Comité de

déontologie ont été lus, discutés et modifiés. Le Comité considère qu'ils doivent encore être améliorés ; leur adoption a été reportée à la prochaine réunion.

## **2. Calendrier des réunions**

En raison du volume de travail sans cesse croissant, le Comité de déontologie a décidé de travailler deux journées entières par mois. Pour les prochaines réunions, ce dernier a déterminé les dates suivantes :

- Lundi 15 janvier 2018, 10h00 - 17h00 ;
- Lundi 29 janvier 2018, 10h00 - 17h00 ;
- Lundi 12 février 2018, 10h00 - 17h00 ;
- Lundi 26 février 2018, 10h00 - 17h00 ;
- Lundi 12 mars 2018, 10h00 - 17h00 ;
- Lundi 26 mars 2018, 10h00 - 17h00.

## **3. Auditions dans le cadre des saisines**

La Présidente rappelle que les parties concernées par les différentes saisines du Comité de déontologie doivent être invitées à présenter leurs arguments dans le respect du principe du contradictoire. Jean-Yves MENER a suggéré de les recevoir lors de la réunion du 11 décembre. Ainsi il a été décidé que les représentant·e·s de la Fédération nationale des associations de retraités (FNAR), et des associations Génération Mouvement, Visite des malades dans les établissements hospitaliers (VMEH) et Information et défense des consommateurs salariés (INDECOSA-CGT) seront invité·e·s par email ce-jour à venir présenter leurs arguments le 11 décembre au Comité de déontologie.

## **4. La collecte des déclarations publiques d'intérêts**

Tristan BERGER a présenté un bref état des lieux de la collecte en cours des DPI. Il a été observé que la majorité des DPI reçues provenaient de la Bretagne, ce qui tient probablement à la date précoce des élections. Le chargé de mission a également constaté une confusion entre les documents nécessaires à la candidature au Comité régional et la DPI, si bien que l'ensemble des documents est parfois envoyé au Comité de déontologie et non pas la seule DPI. Par ailleurs, l'idée de créer un prix de la région la plus conforme a été émise.

À propos des DPI des membres du Comité, ce dernier s'interroge sur le point de savoir qui va examiner les DPI de ces derniers. À titre comparatif, la DPI du déontologue de l'ONIAM est examinée par le Conseil d'administration de ce dernier. Pour l'UNAASS, les textes n'apportent pas de réponse à cette question ; une analyse sera produite sur ce point.

Les membres du Comité de déontologie ont ensuite abordé la question du formulaire en ligne, élaboré par le chargé de mission à l'aide de *SurveyMonkey*. Les membres du Comité ont fait part de leurs observations au chargé de mission en vue de l'amélioration du formulaire.

La réunion s'est close à 17h00, les points prévus à l'ordre du jour n'ayant pas pu être abordés sont reportés à la prochaine réunion.